

La République du Centre, 18 mai 2020



Municipales 2020

Les élus du premier tour vont enfin siéger

Loiret

Le déroulement des élections municipales a été suspendu au soir du 23 mars. Il reprendra aujourd'hui, là où tout s'était arrêté au premier tour, au second tour de l'investiture le dimanche 24 mai à 14 h. Le soir, il y aura un second tour, au second tour de l'investiture le dimanche 24 mai à 14 h. Le soir, il y aura un second tour, au second tour de l'investiture le dimanche 24 mai à 14 h.

« I » l est possible de le dire, le soir du 23 mars, c'était la fin du premier tour. Mais, en réalité, c'était le début d'une nouvelle aventure. L'absence des maires du Loiret a provoqué une situation inédite. Les élections municipales reprennent le 24 mai.

Le soir du 23 mars, c'était la fin du premier tour. Mais, en réalité, c'était le début d'une nouvelle aventure. L'absence des maires du Loiret a provoqué une situation inédite. Les élections municipales reprennent le 24 mai.

« Les maires nouvellement élus n'avaient aucune légitimité »

Francis Cornet, ex-président adjoint, a été élu maire de la commune de Saint-Denis. Il a été élu maire de la commune de Saint-Denis. Il a été élu maire de la commune de Saint-Denis.



Francis Cornet, ex-président adjoint, a été élu maire de la commune de Saint-Denis.



Un électeur consulte les résultats des élections municipales.

Le soir du 23 mars, c'était la fin du premier tour. Mais, en réalité, c'était le début d'une nouvelle aventure. L'absence des maires du Loiret a provoqué une situation inédite. Les élections municipales reprennent le 24 mai.

Des conditions particulières pour la première séance



Les élus du premier tour se réunissent pour la première séance.

Le soir du 23 mars, c'était la fin du premier tour. Mais, en réalité, c'était le début d'une nouvelle aventure. L'absence des maires du Loiret a provoqué une situation inédite. Les élections municipales reprennent le 24 mai.



Municipales 2020

AU SECOND TOUR

Le soir du 23 mars, c'était la fin du premier tour. Mais, en réalité, c'était le début d'une nouvelle aventure. L'absence des maires du Loiret a provoqué une situation inédite. Les élections municipales reprennent le 24 mai.

Intercommunalités

Le soir du 23 mars, c'était la fin du premier tour. Mais, en réalité, c'était le début d'une nouvelle aventure. L'absence des maires du Loiret a provoqué une situation inédite. Les élections municipales reprennent le 24 mai.